



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/C.3/44/L.75
24 novembre 1989

ORIGINAL : FRANCAIS

Quarante-quatrième session
TROISIÈME COMMISSION
Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Allemagne, République fédérale d', Autriche, Bahamas, Belgique, Canada, Chypre, Costa Rica, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Guinée-Bissau, Islande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Luxembourg, Maroc, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Philippines, Pologne, Portugal, République démocratique allemande, République socialiste soviétique de Biélorussie, Samoa, Sénégal, Suède et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord : projet de résolution

Conférence mondiale des droits de l'homme

L'Assemblée générale,

Notant les progrès que l'Organisation des Nations Unies a réalisés en 20 ans vers l'objectif qu'elle s'est fixé de développer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion,

Notant aussi qu'il existe des domaines où l'on pourrait progresser encore vers cet objectif,

Considérant qu'eu égard aux progrès réalisés et aux nouveaux défis qui s'annoncent, il convient d'envisager de faire le point de ce que le programme des droits de l'homme a déjà permis d'accomplir et de ce qu'il reste à faire,

1. Prie le Secrétaire général de s'enquérir des vues des gouvernements, des institutions spécialisées, des organisations non gouvernementales et des organes des Nations Unies qui s'occupent des droits de l'homme sur l'opportunité de convoquer une conférence mondiale des droits de l'homme qui serait chargée de traiter au plus haut niveau des questions cruciales que la promotion et la protection des droits de l'homme posent aux Nations Unies;

2. Prie également le Secrétaire général de lui présenter à sa quarante-cinquième session un rapport sur cette question;

3. Décide d'examiner le rapport du Secrétaire général à sa quarante-cinquième session.
